

THEME 4 : GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PLUS PARTICULIÈREMENT À TRAVERS LES PROJETS TERRITORIAUX COMMUNAUX ET SUPRACOMMUNAUX

4.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

La subvention 2008-2009 a été consacrée d'une part à un approfondissement à la fois théorique et statistique en vue d'assurer une meilleure connaissance de l'économie résidentielle en Wallonie et d'autre part à une étude du positionnement des communes au regard de la part plus ou moins grande de cette économie et de ses composantes, de la détermination des enjeux liés à ce positionnement et enfin de stratégies à mener sur cette base.

4.2. TACHES MENEES

Les objectifs du programme de recherche du thème 4 pour l'année 2008-2008 ont été déclinés en quatre tâches principales :

1) Construction d'un modèle

Des recherches ont été menées afin de développer un modèle explicatif des rapports entre économie résidentielle et développement à différentes échelles. La réflexion s'est en particulier attachée à décrire les conditions auxquelles les revenus résidentiels alimentent ou non l'économie locale (domestique).

2) Production de statistiques

Trois sets de données ont été produits pour les années 2001, 1991 et 1981. La méthodologie a consisté en premier lieu en la réélaboration d'un set de données détaillé pour l'année 2001, sur la base notamment des données produites par le Thème 1.

Sur la base de ce set de données et de son analyse, les variables les plus déterminantes dans la structuration du territoire wallon ont été déterminées et calculées pour les années 1981 et 1991. Un set « estimé » pour 2001 a été calculé selon la même méthodologie, afin de constituer une série temporelle aux éléments comparables.

3) Analyse du positionnement des communes

Une enquête auprès des communes a été mise en œuvre afin de comprendre la manière dont elles envisagent la relation entre la problématique résidentielle et leur développement. L'enquête par internet, qui devait porter sur l'ensemble des communes wallonnes, s'est soldée par un échec dû au très faible taux de réponse.

Des analyses permettant de rencontrer les objectifs de la subvention ont cependant été réalisés : un nombre important de déclarations de politiques communales de 2007 (95 DPC) ont été analysées selon deux perspectives. Une catégorisation d'extraits de textes de ces déclarations, d'abord, et une analyse plus statistique des termes utilisés dans ces déclarations et des associations et des réseaux qu'ils tracent.

4) Détermination des enjeux et formulation de recommandations stratégiques

Les résultats des trois premières tâches ont rendu possible une analyse de l'économie résidentielle en Wallonie ces vingt dernières années et ont permis d'avancer quelques éléments pour une prospective de l'économie résidentielle dans la région.

Nous avons tenté, sur cette base, de formuler un certain nombre de leviers stratégiques et politiques pour l'action.

4.3. PRINCIPAUX RESULTATS / ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

4.3.1. CONSTRUCTION D'UN MODELE

La construction d'un modèle explicitant la manière dont les revenus résidentiels sont susceptibles d'alimenter une économie locale a d'abord pris la forme d'une réflexion sur la notion de présence. Celle-ci est en effet plus pertinente pour analyser les flux de revenus et leurs impacts que la notion de « résidentiel », qui fait référence à l'établissement de longue durée de personnes sur un territoire donné et renvoie aux statistiques concernant le domicile des personnes qui, du point de vue d'une économie « présenteielle » offrent une image très limitée de l'état du territoire.

Nous avons donc élaboré de premières estimations sur la présence effective de personnes dans les communes selon le moment de la journée qui nous a mené à distinguer deux états démographiques : l'un correspondant à la période de travail ou de scolarité, l'autre correspondant au reste de la journée. Ces deux états ont été cartographiés et montre des communes wallonnes qui, tous les jours, se « remplissent » et se « vident ».

Ces états démographiques, mis en rapport avec l'emploi et les revenu domestiques, ainsi qu'avec la typologie des communes qui a été réalisée sur la base de la série statistique 1981-2001 a permis l'élaboration d'un modèle d'alimentation des territoires par les revenus qui s'y localisent, décrivant différentes situations types de manière théorético-empirique.

Cette description distingue six groupes de communes selon quatre axes : la relation entre revenu disponible et base sociale ; entre revenu, résidentiels et revenus disponibles ; entre revenus basiques et secteur domestique ; présence effective et évolution de l'emploi.

Le premier groupe correspond aux communes qui sont en phase d'enrichissement et souvent de développement du secteur domestique (communes tournées vers Bruxelles notamment); le deuxième groupe correspond aux communes situées de part et d'autre du sillon industriel, dont la situation est mitigée selon ces deux points de vues ; le troisième groupe au revenu moyen assez faible et dans lesquelles l'emploi évolue peu correspond aux communes peu résidentielles du sud de la Wallonie principalement ; le quatrième groupe correspond aux communes de vieille industrialisation en difficulté, dans lesquelles la base sociale est très importante et les revenus très bas ; le cinquième groupe correspond aux communes touristiques dans lesquelles les revenus tirés du secteur domestique sont importants et dont les revenus disponibles par habitant sont faibles ; le sixième groupe correspond au grandes villes et villes moyennes wallonnes, dans lesquelles la présence journalière est la plus importante, mais dans lesquelles la base sociale, notamment, est importante.

4.3.2. PRODUCTION DE STATISTIQUES

La série statistique 1981-1991 rassemble et objective un certain nombre de grands mouvements par ailleurs connus, mais qui apparaissent sous une autre perspective. On y observe principalement la « résidentialisation » progressive de la Wallonie et d'un grand nombre de ses communes, ainsi que certains des impacts de cette résidentialisation sur la consommation de l'espace, sur la structure économique de ces communes et sur la cohésion des territoires, aux échelles communales et régionales.

Les statistiques détaillées sur l'année 2001 correspondent à des structures déterminées lors des travaux de la subvention 2005-2006, qui portaient sur une première analyse de l'économie résidentielle wallonne. Mais l'introduction de statistiques sur les deux états démographiques relatifs à la présence nous ont permis de tenter une première analyse des rapports entre présence et secteur domestique, dont les relations sont traitées plus complètement dans la première partie.

Par ailleurs, quelques analyses ont été réalisées concernant les modes de détermination des bassins d'emploi dans la perspective des flux de revenus. Une analyse des flux interbassins – selon leur délimitation de 2001 – nous permet de constater que la méthodologie de constitution de ces bassins suppose et rend visible des territoires polarisés par une ou plusieurs communes centre, ce qui ne correspond qu'en partie à la réalité des flux de revenus, comme nous le démontrent des cartographies de ces flux qui rendent visible l'intensité des échanges inter-bassins et intra-bassins dans le sud de la Wallonie principalement. Cette analyse débouche sur quelques réflexions sur un mode de constitution alternatif de bassins de revenus, qui soit fondé sur la notion de relation d'échange égalitaire entre commune.

4.3.3. ANALYSE DU POSITIONNEMENT DES COMMUNES

L'analyse du positionnement au regard de l'économie résidentielle des communes wallonnes, réalisée sur un corpus de 95 déclarations de politique communale datant de 2007, nous apprend principalement trois choses.

D'une part, une analyse de ce que signifie concrètement attractivité pour les communes nous permet de montrer qu'il s'agit moins d'un état qui demande à être expliqué et qualifié par les méthodes de recherche habituelles, mais qu'il s'agit, avant cela, d'un travail des communes qui vise à mobiliser un certain nombre d'entités (habitants, entreprises, touristes...) auxquelles elles souhaitent s'associer. Cette mobilisation exige de la part des communes qu'elles acquièrent une connaissance de ce qu'elles veulent attirer et qu'elles trouvent les moyens de se les attacher durablement. Cet attachement durable passe le plus souvent par une action sur le territoire communal, sa forme, et ses composantes. Pour attirer des jeunes ménages, par exemple, il est nécessaire de prévoir la possibilité d'un habitat *adapté*, de construire des crèches, d'augmenter les capacités d'accueil des écoles locales, d'aménager l'espace de manière à ce qu'il soit *convivial* et qu'il favorise le bien-être des habitants. Nous concluons notamment sur la proposition de distinguer « politique d'attractivité » (qui est globale et porte simultanément sur un grand nombre d'éléments de la commune en vue d'inscrire celle-ci dans l'espace des territoires attractifs), de « politique d'attraction » (qui est surtout centrée sur la commune conçue comme une entité globale et une communauté).

En second lieu, cette analyse nous a conduit à repérer le très grand nombre d'associations réalisées par les communes entre un grand nombre d'éléments, comme le logement, l'emploi, l'aménagement du territoire, l'activité économique, le type d'habitants, la question de l'identité de la commune, etc.. Ce qui nous amène notamment à montrer de quelle manière les communes cherchent à associer différents éléments parfois difficilement compatibles, et à montrer que parfois elles y parviennent.

Troisièmement, cette analyse nous a permis de proposer une élaboration critique sur les relations entre « développement », « économie résidentielle », « compétitivité des territoires », « bien-être et qualité de vie », qui nous amène à conclure que nous assistons à une mise en équivalence généralisée des territoires, à leur « mise en valeurs » et à l'organisation d'une forme de compétition entre eux. En d'autres mots à la prise des territoires dans les structures de l'économie de marché.

4.3.4. DETERMINATION DES ENJEUX ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

Cette partie recouvre deux séries de réflexions. La première s'attache à déterminer un certain nombre d'éléments pour une prospective de l'économie en Wallonie, la seconde à proposer un certain nombre de leviers stratégiques et politiques pour l'action. Cette partie tente assez résolument de prendre le contre-pied de ce qui apparaît souvent comme des évidences ou des fatalités incontournables. Elle est donc quelque peu « politiquement incorrecte ».

Nous proposons d'abord de distinguer trois types de situations futures à titre d'éléments pour une prospective.

D'abord des situations qui seraient la résultante de certains des grands mouvements identifiés aujourd'hui. Nous réfléchissons aux conséquences imaginables d'une poursuite de la « résidentialisation » de la Wallonie mais, surtout, nous tentons de formuler une image de cette Wallonie telle qu'elle serait si elle s'employait à accompagner le mouvement de « mise en marché des territoires » mis en évidence dans la partie précédente.

Un deuxième type de situation est exemplifié par l'exemple - imaginaire mais que nous trouvons réellement stimulant - de la réalisation volontaire de ce que nous nommons pour l'occasion « Wallonie-Méta-City-Durable ». Pourquoi pas, nous demandons-nous ? A quoi pourrait ressembler cette Wallonie ? Comment la produire ? Mais surtout, quels sont les éléments qui, spontanément, en font aujourd'hui un repoussoir plus qu'un projet pensable ?

Un troisième type de situation correspond à la tentative de constitution de l'image, ici aussi critique, de ce que serait une Wallonie « fleurie », une Wallonie industrielle mais aussi agréable à vivre, de villages bien entretenus et conviviaux et de citoyens heureux... Une Wallonie qui en quelque sorte resterait celle que nous connaissons, mais en mieux.

Nous proposons pour terminer quelques pistes stratégiques et politiques qui nous semblent à même de contribuer à la réalisation d'une Wallonie qui s'attacherait à rencontrer deux types d'enjeux principaux : celui de l'élargissement et de l'intensification d'un travail politique (au sens le plus large) concernant les devenir virtuels de la Wallonie, qui passe peut-être - pensons-nous - par une réhabilitation de l'idée d'utopie; et celui très présent dans tous les esprits, de la durabilité de ce que nous instituons.

Nous nous employons à rencontrer le premier enjeu par un travail de transformation des modes de « concernement » qui prévalent actuellement, selon deux axes. Par un élargissement des expérimentations et des réflexions sur les modes d'identification et d'inclusions du plus grand nombre d'entités qui puissent se dire concernées par les problèmes soulevés, d'une part, et par une expérimentation et des réflexions sur les micro-politiques (ou méso-politiques) effectivement actualisées dans les assemblées (locales ou moins locales) qui seraient réunies afin de prendre en charge des questions qui concernent le devenir collectif.

Nous tentons pour terminer de faire ressortir certains des termes de l'enjeu « durabilité » en émettant des propositions qui concernent principalement le rapport à la voiture individuelle, son mythe ainsi que son statut (fréquent) de « seule option rationnellement envisageable ». Nous y tentons aussi des propositions tournant autour de la réalisation d'un marché des déplacements qui répondrait en même temps à l'enjeu de minimisation des coûts de déplacement et à l'enjeu d'adéquation aux contraintes de déplacement des personnes

4.4. ANNEXES AU THEME

Le rapport de cette subvention a d'abord été réalisé sous forme de site Internet, sous le titre: "Vingt ans d'économie résidentielle en Wallonie" (le site est provisoirement hébergé sur le serveur de l'ULB à l'adresse : http://communes.ulb.ac.be/Rapp_CPDT_Th4_08-09/, et sera accessible dans le courant du mois d'octobre).

Le site constitue la version la plus riche du rapport comparé aux versions Word et Pdf réalisées à partir de celui-ci. Les rapports Word et Pdf ont été, pour la commodité, divisés en sept fichiers correspondant aux principales parties du rapport:

1. Statistiques sur l'économie résidentielle en Wallonie ces vingt dernières années ;
2. Une enquête sur le positionnement des communes au regard de l'économie résidentielle ;
3. Quelques approfondissements théoriques et réalisation d'un modèle d'alimentation des économies locales selon les flux de revenus ;
4. Eléments pour une prospective de l'économie résidentielle en Wallonie ;
5. Leviers stratégiques et politiques pour l'action ;
6. Méthodologies ;
7. Annexes aux précédentes parties.